AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LP-2-6-72 397702

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3°
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A
55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3°

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

2ème supplément au bulletin N° 140 de Mai 1972 30 Mai 1972 page 19

VIGNE

MILDIOU & BLACK-ROT - L'apparition des premiers foyers de quelque importance est imminente et il y a lieu de généraliser les traitements en principe dès réception. Au cas où le précédent aurait été appliqué depuis quelques jours seulement et n'aurait pas été encore lessivé, la date de ce nouveau traitement pourra être retardé de 2 ou 3 jours mais l'intervalle ne devra pas dépasser 10 jours. Dans les parcelles où le botrytis sévit le plus souvent, on pourra prévenir les attaques précoces par l'utilisation contre le mildiou soit de captane, soit de Folpel, soit de Dichlofluanide.

VERS DE LA GRAPPE - L'activité de l'eudémis et de la cochylis, retardée par le refroidissement du milieu du mois, a repris pratiquement en toutes régions de sorte que le premier traitement devra être appliqué dans tous les vignobles d'altitude basse ou moyenne entre le 1er et le 4 juin. Au cas où les conditions climatiques s'y opposerait, un produit à action en profondeur pourra être appliqué jusqu'au 10 juin.

Dans les parties les plus élevées des vignobles, un avis ultérieur précisera la date du premier traitement.

OIDIUM - Les conditions climatiques sont à nouveau très favorables et la protection doit être assurée de façon continue.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER, du POIRIER et du PECHER - Sur pommier, les contaminations primaires sont en cours dans les régions froides. Elles sont pratiquement terminées dans les régions chaudes et moyennes mais des taches primaires peuvent apparaitre jusqu'au 8 juin. Sur poirier et probablement sur pêcher (période généralement beaucoup plus étalée que sur fruits à pépins) un stock assez important de germes est encore présent.

De sorte que la protection doit être partout maintenue, l'espacement des traitements, d'abord fonction de l'importance des pluies, ne devant pas jusqu'à nouvel ordre excéder 11 jours.

ANTHRACNOSE DU CERISIER - Le traitement devra être généralisé dès réception. Il se situera soit avant la récolte si l'éloignement de celle-ci le permet, soit de suite après.

De toutes façons un traitement après la récolte s'imposera partout.

BACTERIOSE DU NOYER - Les stades sensibles n'étant pas terminés, notamment dans les plantations les plus tardives, la protection devra rester assurée par un dernier traitement placé à 10 jours du précédent.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER (pêches et abricots) - Dans toute la zone de culture du pêcher un traitement devra être appliqué sur fruits avant le 4 juin. Il sera également nécessaire en pépinières.

CARPOCAPSE sur pommes, poires et noix - La période chaude de la semaine écoulée a favorisé un démarrage rapide de la première génération en zones chaudes.

Un premier traitement devra être appliqué aux dates suivantes:
dès réception - régions 12, 24, 26, 103, 122, 124, 131, 132, 133, 134, 141, 142, 145 et 152.

.../

P138

entre le 5 et le 8 juin - régions 9, 22, 41, 52, 81, 85, 101, 102, 107, 110, 111, 115, 121, 125, 129, 130, 143, 147 et 151.

Ce premier traitement ne s'impose pas sur pommiers et poiriers très chargés en fruits.

MOUCHE DE LA CERISE - Des éclosions sont déjà notées dans le sud de la région jusqu'à des altitudes moyennes. Dans toutes les régions énumérées à la rubrique "carpocapse" le traitement devra être effectué à partir de ce jour au fur et à mesure du rougissement des fruits.

COCHENILLE DU MURIER - Un premier traitement devra être appliqué dès réception dans les régions 124, 131, 132, 133, 134, 141, 142, 147 (vallée de l'Eyrieux en aval des Ollières seulement) et 152.

ESSENCES DIVERSES

TORDEUSES DES POUSSES DU PIN - Depuis plusieurs semaines les attaques de cette chenille sont très apparentes. Nous devons rappeler que ces symptômes sont dûs à des chenilles ayant pénétré dans les pousses au cours de l'été 1971 et qui ont repris leur activité ce printemps. Les papillons commenceront à éclore incessamment dans les régions chaudes et le traitement devra se situer à l'éclosion des jeunes chenilles issues des oeufs pondus par ces papillons. Les bulletins ultérieurs en préciseront les dates exactes suivant les régions.

L'ANTHRACNOSE DU PLATANE - Un certain nombre de municipalités et des particuliers se sont inquiétés de l'état de leurs platanes depuis la fin d'avril: flétrissement massif de jeunes feuilles qui restent sur l'arbre.

Ces dégâts qui atteignent quelquefois 90% du feuillage sont dûs à une maladie appelée "anthracnose", imputable à un champignon le "gnomonia veneta" dont l'évolution au printemps est presque rigoureusement comparable à celle de la tavelure du pommier. Les vents très violents qui ont balayé la région les 16, 25 et 30 avril ont encore aggravé ces dégâts en arrachant ou en déchiquetant un certain nombre de jeunes feuilles ou de pousses. Cette maladie qui sévit assez fréquemment dans notre région notamment en 1963 peut compromettre la vie des jeunes arbres.

Bien que la date de contamination soit assez facile à connaitre par comparaison avec la tavelure, aucun traitement chimique n'a jusque là donné satisfaction en raison probablement du très grand nombre de germes dans les feuilles mortes et à tous les niveaux de l'arbre.

L'Ingénieur d'Agronomie chargé
des Avertissements agricoles
P.LATARD

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
A.PITHIOUD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX